

Le rôle des Eglises dans l'histoire de la République Démocratique du Congo, en particulier, le rôle de l'Eglise catholique

Introduction

Chers frères et sœurs

1. Je suis très heureux de pouvoir partager avec vous ces quelques idées sur le rôle des Eglises dans l'histoire de la République Démocratique du Congo, en particulier, le rôle de l'Eglise catholique en cette année Jubilaire d'or de l'Indépendance de notre pays. C'est une occasion de rendre grâce à l'Eternel Dieu Tout Puissant, d'évoquer et d'honorer la mémoire de ces pionniers qui firent preuve d'un consensus historique à la Table Ronde de Bruxelles, consensus qui permit à la RD Congo d'accéder à l'indépendance sans guerre de décolonisation.
2. Parler du rôle de l'Eglise catholique dans l'histoire d'un pays renvoie d'emblée au mandat que l'Eglise a reçu de son Fondateur, Jésus-Christ. « Comme le Père m'a envoyé, à mon tour, dit Jésus à ses disciples, moi je vous envoie » (Jn 20, 21) : « Allez par le monde entier, leur dit-il, proclamez l'Evangile à toutes les créatures » (Mc 16, 15). Proclamer l'Evangile c'est tout un programme, c'est témoigner du Christ jusqu'aux extrémités de la terre (cf. Ac 1, 8). Au dire du Christ lui-même, ce témoignage est multiforme ; il est paroles et actes : enseigner, faire des disciples, baptiser, apporter la paix, promouvoir la réconciliation, libérer les gens de toutes sortes d'infirmités, chasser des mauvais esprits, visiter les malades et les prisonniers, donner à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif, des vêtements à ceux qui sont nus.
3. C'est à juste titre que l'apôtre Paul nous dit, la foi « agit par l'amour » (Ga 5, 6). De son côté saint Jacques souligne d'une façon saisissante le lien

étroit entre la foi et les œuvres : « A quoi cela sert-il, mes frères, dit-il, que quelqu'un dise : 'J'ai la foi', s'il n'a pas les œuvres ? (Jc 2, 14). Pour saint Jacques la foi, cette adhésion au Christ doit se traduire par des actes concrets. Si la foi ne s'accompagne pas de gestes concrets, elle est vaine, inopérante, et tout simplement morte. « Comme le corps sans souffle est mort, de même la foi sans les œuvres est morte » (Jc 2, 26).

4. Ainsi, la vie chrétienne quotidienne a valeur de critère. Nul ne peut croire en Dieu sans aimer l'œuvre de Dieu, ce monde, et concrètement nul Congolais ne peut croire en Dieu sans amour de son pays, sans se dévouer à son pays. Si quelqu'un dit, affirme saint Jean, « J'aime Dieu, et qu'il haïsse son frère, c'est un menteur » (1 Jn 4, 20).
5. Jésus est le chemin, la vérité et la vie (cf. Jn 14, 6). Il est « l'initiateur de la foi, c'est Lui qui mène à son accomplissement » (He 12, 2), c'est Lui qui a précédé, c'est Lui qui guide les croyants aux combats de la foi. Il a vécu pleinement sa foi dans l'abandon de la croix, qui l'a rendu parfait par le moyen de la souffrance (cf. He 2, 10). Dans sa vie terrestre, Jésus manifeste une extraordinaire alliance entre Dieu et l'humanité. Il observe avec beaucoup de finesse le monde familier des travaux, des joies et des peines des hommes, il sait les évoquer en quelques tracés heureux ; il est familier de la nature, qu'il voit dans ses beautés et ses aspérités.
6. C'est sa foi en son Père qui a permis à Jésus d'avoir une attitude amoureuse envers l'homme et le monde, car la foi apporte une interprétation globale et ultime de la vie et de son sens ; elle est source d'inspiration pour l'action ; elle permet de replacer les événements dans la perspective du projet de Dieu. Telle est la raison sociale qui anime l'Eglise en tout temps et en tout lieu : témoigner de la foi en Dieu Père, Fils et Esprit Saint ; cela implique forcément la promotion du développement, de l'enseignement, des œuvres médicales, des œuvres caritatives, des droits humains ainsi que la sauvegarde de la nature.
7. Au regard de mon exposé, je voudrais certes focaliser mes idées sur le rôle de l'Eglise catholique en RDC mais tout en ayant un regard particulier

sur le diocèse de Boma. Cinq domaines ont attiré mon attention : 1) la politique, 2) l'économie, 3) le développement, 4) le social, 5) la culture. C'est donc sur ces cinq domaines que va s'articuler la suite de mon intervention avant d'arriver à la conclusion.

L'Eglise en RDC et la Politique

Après avoir rappelé brièvement les principes, nous évoquerons quelques situations concrètes.

Normes générales

8. **D'une façon générale**, par sa mission, l'Eglise est appelée à annoncer en tout temps et en tout lieu les principes de la morale, même en ce qui concerne l'ordre politique, ainsi que de porter un jugement sur toute réalité humaine, dans la mesure où l'exigent les droits fondamentaux de la personne humaine ou le salut des âmes (cf. CIC, c. 747 § 20). **C'est à juste titre que la vie quotidienne, notamment, politique est considérée comme le lieu propre de sanctification pour les fidèles laïcs et que le premier synode pour l'Afrique en appelle de tous ses vœux à l'émergence de saints politiciens. Il est vrai que la loi de l'Eglise interdit aux clercs de remplir les charges publiques qui comportent une participation à l'exercice du pouvoir civil (cf. CIC, c. 285 § 3), elle reconnaît, cependant, que les membres de la hiérarchie de l'Eglise et ceux des Instituts de vie consacrée participent à la vie politique, non seulement au titre de citoyen par le respect des justes et opportunes options politiques et l'obéissance aux lois du pays, mais également au titre de leur état de religieux et de pasteur, par le service et ministère qui leur est spécifique : la prière, le témoignage, la charge pastorale et la charité chrétienne.**

Dans le concret

9. Dans notre pays, l'Eglise catholique, aussi bien du côté des fidèles laïcs que du côté des clercs et consacrés, et de la hiérarchie des actes politiques ne manquent pas.

10. ***D'abord les laïcs.*** Depuis l'accession de notre pays à l'Indépendance, plusieurs fidèles catholiques se sont engagés dans la politique sous diverses formes. Du reste, ils ont souvent été présentés à tort ou à raison comme ceux qui ont présidé aux commandes de ce pays. Oui, l'Eglise catholique peut se réjouir de compter parmi sa production un Joseph KASA VUBU, un des pères de l'Indépendance, politicien intègre et honnête, et bien d'autres encore.
11. ***Ensuite, quant aux membres du clergé et des Instituts de vie consacrée,*** certains d'entre eux ont joué un rôle capital dans le mouvement vers l'Indépendance politique ; on pourrait évoquer ici Feu Cardinal Joseph Albert Malula alors prêtre pour avoir apporté une contribution significative à la publication du *Manifeste Conscience africaine* du 30 juin 1956, événement qui a joué un rôle important dans la chronologie de la prise de conscience politique des Congolais. La Conférence Nationale Souveraine du 7 août 1991 au 06 décembre 1992 a connu la participation de quelques dignitaires catholiques. Qu'on se le rappelle : la présidence de cet Illustre Forum a été assurée par un prélat catholique. Durant la Transition tant dans les organismes de dialogue que dans les Institutions la hiérarchie catholique a été présente, bien que, il faut le reconnaître, très faiblement. De nos jours encore, certes dans un contexte exceptionnel, des membres du clergé catholique et de la vie consacrée participent à quelques institutions de nature politique.
12. ***Enfin, s'agissant de la hiérarchie catholique prise collectivement.*** Face à la turbulence politique en RDC, l'Eglise catholique est l'une des rares Institutions officielles à avoir pu présenter quelque opposition au pouvoir, même dictatorial. Souvenons-nous de la grave crise qu'il y a eu entre l'Eglise, surtout catholique, et l'Etat congolais au temps du président Mobutu. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer les événements tels que l'exil du Feu S. Em. Le Cardinal Joseph Malula alors archevêque de Kinshasa pour ses protestations contre le pouvoir dictatorial, la marche dite de l'espérance du 16 février 1992 réclamant la

réouverture de la CNS, marche menée surtout par l'Eglise catholique, et enfin l'assassinat en 1996 de S. Exc. Mgr Christophe Munzihirwa Mwene Ngabo, sj, archevêque de Bukavu pour avoir dénoncé les injustices et l'ingérence étrangère dans les affaires du pays. Plusieurs Responsables de l'Eglise catholique ont été menacés d'emprisonnement, voire même jetés en prison pour des opinions politiques. Jamais la Conférence Episcopale Nationale du Congo ne s'est dérobée à son devoir prophétique par un silence complice.

13. J'ai personnellement, dans mes divers messages et homélies, abordé des sujets très variés à incidence socio-politique en dénonçant certains comportements et situations : corruption, interprétation malveillante et fallacieuse des lois ; tracasseries policières et fiscales ; responsabilité individuelle, communautaire et silence complice de l'Etat dans le manque de salubrité et d'hygiène dans nos villes et cités, dans la pollution des eaux, dans les conflits fonciers, dans les raccordements anarchiques en électricité et en eau, dans les accidents de la route, dans la construction anarchique dans nos villes et cités ; j'ai eu plus d'une fois à dénoncer les injustices et le régionalisme, à fustiger ces politiciens « oiseaux migrants » que l'on ne voit et entend que lors de la campagne électorale ; j'ai eu à prévenir la population du danger des cadeaux électoralistes tout en l'invitant à un vote de conscience et en faveur du bien commun de la Nation, sans se sentir liée aux cadeaux reçus ; je ne cesse d'admirer ces hommes et ces femmes intègres et honnêtes, travailleurs et épris de justice et de paix, soucieux de solidarité, de concertation, de coresponsabilité et de sens du bien commun ; j'ai invité plus d'une fois nos frères et sœurs politiciens au respect mutuel et à l'amour fraternel. Je n'ai pas manqué d'admirer et d'encourager des hommes et des femmes, des institutions et des services épris de justice, soucieux de promouvoir la paix, l'honnêteté, la solidarité, la concertation, la coresponsabilité et le sens du bien commun.

14. Ainsi, sans ignorer les interventions des évêques et prêtres comme individus dans leur enseignement ordinaire, je voudrais me limiter à évoquer ci-après quelques uns des messages, lettres pastorales et déclarations à caractère sociopolitique émanant de la Conférence Episcopale Nationale du Congo depuis les années 1970 :

1. *L'Eglise au service de la Nation zairoise*, 1972.
2. Notre foi en Jésus Christ, Kinshasa 1975
3. Déclaration de l'épiscopat sur la situation présente, Kinshasa 1975
4. Tous solidaires et responsables, Kinshasa 1977
5. Appel au redressement de la nation, Kinshasa 1978
6. Notre foi en l'homme, image de Dieu, Kinshasa 1981
7. Message et déclaration des évêques du Zaïre. 25^e anniversaire de l'indépendance, Kinshasa 1985
8. Le chrétien et le développement de la nation, Kinshasa 1988
9. Tous appelés à bâtir la nation Mémoire et Déclaration des évêques du Zaïre, Kinshasa 1990
10. Tenez bon dans la foi (cf. 1 P 5,). Message des évêques du Zaïre aux fidèles catholiques et mémorandum au Président de la République, 1993
11. Pour une Nation mieux préparée à ses responsabilités. Message des évêques du Zaïre aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté. 1994
12. Respectons la vie et la personne humaine. Message des évêques du Zaïre aux catholiques et aux hommes de bonne volonté (20 janvier 1996)
13. Non à la guerre, oui pour la paix et la justice. Déclaration du Président de la Conférence Episcopale du Zaïre aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté (29 octobre 1996)
14. Bienheureux les artisans de paix (Mt5,9). Les événements actuels et l'avenir du Zaïre. Message des évêques du Zaïre aux catholiques et aux hommes de bonne volonté (31 janvier 1997)
15. « Lève-toi et marche » (Ac3.6), Message des évêques catholiques de la République Démocratique du Congo aux fidèles et aux hommes de bonne volonté (28 juin 1997)
16. Mémoire (des évêques catholiques) au Président de la République Démocratique du Congo (28 juin 1997)
17. « Conduis nos pas, Seigneur, sur les chemins de la paix » (Lc1,79). Message des évêques catholiques de la République Démocratique du Congo aux fidèles et aux hommes de bonne volonté (1 novembre 1998)
18. « Sois sans crainte... » (Lc12,32). La situation dramatique actuelle et l'avenir de la république Démocratique du Congo. Message des évêques de la république Démocratique du Congo aux catholiques et aux hommes de bonne volonté (19 novembre 1999)
19. Courage ! « Le Seigneur ton Dieu est au milieu de toi » (So 3,31). Message des évêques catholiques de la République Démocratique du Congo aux catholiques et à tous les hommes de bonne volonté (15 juillet 2000)

20. Consacres comme le Christ, portez votre peuple le message de joie et de libération (cf. Lc 4, 16). Message des évêques de la Commission Episcopale des religieux à tous les consacrés à l'occasion du jubilé de la vie consacrée, 2000
21. Tous, pour les intérêts Supérieurs de la nation. Message des évêques de la Conférence Episcopale nationale du Congo, membre du comité Permanent aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté (2 mars 2001)
22. « L'Espérance ne déçoit jamais » (Rm 5,5). Le Dialogue du peuple congolais, dans la liberté, la justice et la vérité (7 juillet 2001)
23. Quel avenir pour le pays ? Déclaration de la Conférence épiscopale Nationale du Congo dans la situation d'impasse politique actuelle en République démocratique du Congo, aux catholiques et à tous les hommes de bonne volonté (6 juillet 2002)
24. « J'ai vu la misère de mon peuple » (Ex 3,7). Trop, c'est trop. Message des évêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo, membres du comité permanent aux fidèles catholiques, aux hommes et femmes de bonne volonté (15 février 2003.)
25. Pour l'amour du Congo je ne me tairai point (Cf. Is 62,1). Message du Comité permanent des évêques de la République démocratique du Congo aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté (14 février 2004)
26. Mémoire (du Comité Permanent des évêques de la République Démocratique du Congo) au secrétaire Général des Nations Unies (14 février 2004)
27. « Frères, que devons-nous faire ? » (Ac 22,37). L'heure des responsabilités a sonné. Message des évêques du Congo aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté (3. juillet 2004)
28. Déclaration de la Conférence Episcopale Nationale du Congo sur les relations de l'Eglise Catholique avec le Kimbanguisme (3 juillet 2004)
29. « Voici le temps favorable, voici maintenant le jour du salut » (2 Co6,2). Le Congo nous appartient. Déclaration du Comité Permanent des évêques de la République Démocratique du Congo sur la situation politique actuelle aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté (5 février 2005)
30. « Pourquoi avoir peur ? » (Mc4, 40). L'avenir du Congo dépend de son peuple. Message des évêques aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté à l'occasion du 45^{ème} anniversaire de l'indépendance de la République Démocratique du Congo (22 juillet 2005)
31. « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait » (Mt 5, 48). Ensemble, avec Anuarite, Humanisons notre société ». Message à l' occasion de l'ouverture de l'année Anuarite 2005-2006. 2005.
32. « Levons-nous et bâtissons ! » (Ne 2,18). Pour un Congo nouveau. Déclaration du Comité Permanent des évêques de la République Démocratique du Congo adressé aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté (mars 2006)
33. Pour une fin de transition apaisée. « Le peuple avait le cœur à l'ouvrage » (Ne 3,38). Message du Comité Permanent des évêques de la République Démocratique de Congo aux fidèles et aux hommes de bonne volonté à la fin de la transition congolaise (24 juin 2006)
34. « La vérité vous rendra libres » (Jn 8,32). Le verdict des urnes dans la transparence. Message des évêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté (5 octobre 2006)

35. « Avance en eau profonde » (Lc 5,4). La foi dans l'avenir du Congo. Déclaration de la CENCO à l'aube de la III^e république (5 décembre 2006)
36. « Levons-nous et bâtissons ! » (Ne 2, 18) Pour un Congo nouveau. Déclaration du Comité Permanent des évêques de la République Démocratique du Congo aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté. 2006
37. « Avance en eau profonde » (Lc 5,\$) La foi dans l'avenir du Congo. Déclaration des évêques de la République Démocratique du Congo à l'aube de la III^e République. 2007
38. Encore le sang des innocents en RD Congo (cf. Jr 19, 4). Déclaration de la Conférence Episcopale Nationale du Congo sur la reprise des hostilités dans l'Est et dans le Nord-est de la RD Congo, 2008
39. La RD Congo pleure ses enfants, elle est inconsolable (cf. Mt 2, 18). Déclaration du Comité Permanent des évêques sur la guerre dans l'Est et dans le Nord-Est de la RD Congo. 2008
40. Soyez vigilants 9cf. 1 P 5, 8). La paix dans la justice et la vérité. Message du Comité Permanent de la Conférence Episcopale Nationale du Congo aux fidèles catholiques, aux hommes et femmes de bonne volonté. 2009
41. Il est temps de nous réveiller (Rm 13, 11b). Appel à la vigilance pour sauvegarder la souveraineté nationale et bâtir notre destinée. Message de la Conférence Episcopale nationale du Congo aux fidèles Catholiques et aux hommes de bonne volonté à l'occasion du 48^e anniversaire de l'Indépendance. 2009
42. « La Justice grandit une nation » (cf.pr 14, 34). La restauration de la Nation par la lutte contre la corruption. Message de la Conférence Episcopale Nationale du Congo aux fidèles catholiques, aux hommes et aux femmes de bonne volonté à l'occasion du 49^e anniversaire de l'Indépendance de la RD Congo. 2009
43. « Ambassadeurs du Christ » (2 Co 5, 20) Dans les milieux politiques. Lettre des Evêques catholiques de la RD Congo aux Acteurs politiques catholiques à l'occasion du jubilé d'or de l'Indépendance du pays (1960-2010). 2010
44. « Notre rêve d'un Congo plus beau qu'avant ». Message de la Conférence Episcopale Nationale du Congo au peuple congolais à l'occasion du Cinquantième anniversaire de l'Indépendance de la RD Congo. 2010
45. « Année électorale : que devenons-nous faire ? (Ac 2, 37), Exhortation du Comité Permanent de la CENCO aux fidèles catholiques, aux hommes et aux femmes de bonne volonté, 2011
46. « Le peuple congolais a faim et soif de Justice et de Paix ». Le courage de la Vérité (cf. 2 Co 7, 14). Message de l'Assemblée Plénière extraordinaire de la CENCOOO aux fidèles catholiques et à l'ensemble du peuple congolais, 2012 (janvier)
47. « Peuple congolais, lève-toi et sauve ta patrie. Fidélité à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale de la RDC (cf. 1 M 14, 35). Message du Comité permanent de la CENCO sur la situation sécuritaire dans notre pays, 2013.
48. « Protégeons notre Nation ». Pour un processus électoral apaisé et porteur d'un avenir meilleur. Message de la 51^{ème} Assemblée Plénière des Évêques membres de la CENCO, 2014
49. « Lettre des évêques de la CENCO en visite ad limina à Rome, aux fidèles catholiques et aux hommes de Bonne volonté de la RDC », 14-09-2014
50. « Seigneur, augmente en nous la foi » (cf. Lc 17, 5). Exhortation pastorale de la CENCO à l'Église-Famille de Dieu en RDC à l'occasion de l'Année de la foi, 2015

L'Eglise en RDC et l'Economie

15. S'il est vrai qu'à l'heure actuelle l'Eglise, tout comme le pays lui-même, est en situation de sous perfusion, il faut cependant reconnaître le rôle combien important que l'Eglise a joué et continue de jouer dans la marche économique de notre pays.
16. Nos diocèses participent à des activités génératrices des revenus telles que l'élevage, l'exploitation de café, de cacao, de noix de palme, d'hévéas et d'autres matières premières y compris les minerais. Certains diocèses, seuls ou en partenariat avec d'autres institutions, ont mis sur pied des sociétés de transport, des sociétés commerciales, de petites industries de transformations diverses : fruits, légumes, animaux. Il ne faut pas oublier la circulation financière et le flux monétaire à la fois internes et externes engendrés par les transactions financières missionnaires. Il convient également de mentionner, dans ce contexte, l'apport combien significatif des entités génératrices des revenus à travers les diocèses. Dans un même espace géographique, un diocèse tel que Boma est certainement l'entreprise privée la plus importante en termes de volume du personnel engagé, de quantité d'infrastructures et d'institutions en gestion directe. Il y a là, à ne pas douter, un apport énorme de l'Eglise catholique au budget de l'Etat.

L'Eglise en RDC et le Développement

17. Il va sans dire que nos populations ont pu s'ouvrir à la civilisation moderne grâce en grande partie à l'action missionnaire. Les Eglises sont présentes partout jusque dans les lieux les plus reculés. En nous limitant au diocèse de Boma, nul n'ignore l'engagement de ce dernier dans le désenclavement des populations : contribution à la réfection des routes et des ponts ; formation des agents du développement, animation des Associations paysannes au sens du développement. Pendant longtemps

notre diocèse a encouragé et animé le centre « Tukoma Ntuala » comme espace d'éveil des consciences des populations au développement communautaire. Le centre « Kintima » à Kizu a été créé précisément pour former des animateurs ruraux de développement. La création des centres d'apprentissage [coupe, couture, garage, menuiserie, infirmerie, etc] et des écoles techniques, agrovétérinaires, de chimie alimentaire et d'industrie de la pêche visait au développement socio-économique de la région.

18. Par ailleurs, nos *Bureaux Diocésains de Développement* sont des services mis à la disposition des populations pour les aider aussi bien dans l'acquisition des outils intellectuels que dans la promotion de leur développement socioéconomique. C'est grâce, en grande partie, aux Eglises que nos populations disposent de certaines infrastructures et de certains moyens de communication. Nul doute que l'Eglise catholique a grandement contribué et continue de contribuer au développement de ce pays.

L'Eglise en RDC et l'action sociale

19. En RDC, les Eglises ont effectué un immense travail dans l'éducation, la santé, la gestion des urgences, la solidarité et le partage, la promotion des droits humains. Les oeuvres médicales et l'enseignement ont principalement été développés par les Eglises. Les orphelinats et d'autres centres d'accueil des personnes vulnérables ont toujours été une constante préoccupation des Eglises. L'engagement dans le social s'organise aussi bien au niveau national que diocésain et paroissial.

20. De nos jours encore, bon nombre d'institutions sanitaires sont entre les mains des hommes et des femmes d'Eglises. *Nos Bureaux Diocésains des Oeuvres Médicales* sont des outils très puissants dans la gestion de nos hôpitaux et centres de santé, et dans la mise en oeuvre des programmes de

lutte contre des maladies endémiques, les maladies sexuellement transmissibles et le VIH grâce aux bonnes relations qu'ils développent et entretiennent avec des partenaires locaux et étrangers. Un protocole d'accord existe entre le ministère de la santé et l'Eglise catholique dans la mise en oeuvre des programmes sanitaires et dans la gestion des formations médicales d'utilité publique. Dans le domaine des médias, la plupart de nos diocèses disposent d'une chaîne Radio, et plusieurs ont en plus une chaîne de Télévision. Comme on le sait, il s'agit là d'un lieu puissant d'information, de formation, d'animation et d'éveil des consciences. Dans ce sens, sans être des chaînes politiques, elles ne peuvent pas échapper aux implications politiques.

21. Les Eglises sont présentes aux lieux des urgences et encouragent la solidarité et le partage. Nos *Caritas diocésaines* en lien avec la *Caritas Nationale* sont à pied d'oeuvre dans les foyers où pullulent des questions urgentes dues aux conséquences des conflits armés, tribaux et ethniques, des cataclysmes naturels, etc. Dans notre diocèse, par exemple, notre Bureau Diocésain de *Caritas* travaille en partenariat avec l'UNICEF pour améliorer la situation des orphelins et enfants vulnérables, pour accompagner psychologiquement et sanitairelement les victimes des violences sexuelles. En lien avec la *Caritas Congo*, la *caritas* diocésaine s'est fort occupée des refoulés de l'Angola. Nous n'oublierons pas toutes les autres interventions faites lors des situations de crise naturelle : famine, inondation, tempêtes, etc., et tous ces appels à la solidarité et au partage avec les démunis et les victimes des calamités.

22. Dans le domaine des droits humains, *nos Commissions Justice & Paix* se sont révélées très efficaces jusqu'à attirer l'attention de notre Gouvernement, qui vient de signer avec la Conférence Episcopale Nationale de plateformes de partenariat dans le domaine de la préparation aux élections et dans la conscientisation sur la gouvernance participative impliquant le domaine de la décentralisation. Un immense travail est abbatu par cette Commission pour l'éveil des consciences à la citoyenneté et aussi aux droits et devoirs des uns et des autres. Dans ce domaine, il existe aussi un travail partenarial entre nos Commissions et des instances étrangères.
23. Soucieuse de protéger les ressources naturelles de notre pays, la Conférence Episcopale Nationale du Congo a créé un Comité Episcopale *ad hoc* pour les Ressources Naturelles, CERN en sigle. C'est un organe technique d'étude chargé de suivre toutes les questions inhérentes à l'exploitation des ressources naturelles, de proposer des alternatives et des actions en vue d'une gestion desdites ressources qui tienne compte du respect et des droits humains et de l'équilibre de l'environnement.
24. *L'éducation* est un autre secteur très important, dans lequel les Eglises ont investi et se sont investies énormément. Les écoles primaires, secondaires et professionnelles sont principalement entre les mains des Eglises. Lorsque l'Etat zaïrois avait nationalisé les écoles, les valeurs spirituelles, morales et intellectuelles se sont effondrées de façon vertigineuse. Jusqu'à nos jours nous déplorons encore les méfaits de cette nationalisation sauvage des écoles : il nous faudra longtemps pour y

remédier. Certes, l'Etat a dû rétrocéder les écoles, mais dans quel état ? La première, la plus belle et prestigieuse Université de ce pays, Lovanium, était une oeuvre de l'Eglise catholique. L'Etat l'a nationalisée. Dans quel état se trouve-t-elle aujourd'hui ? En dépit de ces coups infligés par l'Etat aux Eglise, celles-ci n'ont pas désarmé, elles ne se sont pas dérobées à leur mission éducatrice : elles ont accepté de reprendre avec peine et misère les écoles ; elles n'hésitent pas à en créer d'autres et à organiser des nouvelles, même au niveau supérieur.

25. Dans ce domaine du social l'Eglise catholique a toujours stigmatisé la précarité des salaires des fonctionnaires et le retard dans leur paiement ; elle ne s'est pas tu pour dénoncer les viols des femmes, les avortements, la permissivité morale, les propos fallacieux autour de la sorcellerie induisant des situations de vulnérabilité et d'insécurité surtout auprès des enfants et des vieilles parsonnes.

L'Eglise en RDC et la culture

26. La culture est une réalité dynamique. Le processus à travers lequel se construit l'identité culturelle n'est ni nostalgie du passé ni évasion vers l'avenir, mais émergence d'une liberté qui assume le passé en vue de l'avenir dans le conditionnement historique actuel. Ainsi, pour un peuple, sa culture, c'est ce qui le mobilise pour une action qui le construit aujourd'hui, là où il est ; c'est ce qui est pour lui une ressource génératrice de sa vie en société concrète dans laquelle il vit ; c'est ce qui lui permet de répondre à ses besoins fondamentaux d'aujourd'hui : son intégration nationale et internationale, son ouverture aux mentalités scientifique et

technique avec les conséquences existentielles qu'elles entraînent; sa capacité de prendre en compte l'espace territorial dans lequel il vit concrètement.

27. Les Eglises ont beaucoup aidé les populations à la prise de conscience de leur identité culturelle et les ont fait accéder à la culture moderne, cela principalement par l'éducation et l'accueil des populations dans des espaces de vie du monde moderne. Il n'est un secret pour personne, nos populations cultivent spontanément une attitude de trop grande confiance à la nature ; elles sont enfermées dans un cycle de fatalité et recourent trop facilement à la religion de façon utilitariste et encouragent une solidarité qui induit souvent le parasitisme. L'Eglise catholique travaille pour la responsabilisation des personnes. « Le temps est accompli, dit Jésus, et le Règne de Dieu s'est approché : convertissez-vous et croyez à l'Evangile » (Mc 1, 15). La Bible nous dit encore : c'est à la sueur de ton front que tu te nourriras (cf. Gn 3, 17). L'Eglise inculque la rigueur dans la gestion des choses et l'amour de l'ordre et de l'organisation. Elle dénonce la conception du temps trop rurale et la forte prégnance du sacré dans la vie des gens. « Si quelqu'un ne veut pas travailler, dit saint Paul aux Thessaloniens, qu'il ne mange pas non plus » (2 Th 3, 10). Il est important de rappeler combien l'Eglise catholique s'oppose vigoureusement à ces messies qui promettent des guérisons à bon marché et instantanées, des miracles à tout malheur. Ils maintiennent ainsi les populations dans une conception culturelle infantilissante.

Conclusion

28. Certes, l'Eglise catholique reconnaît qu'en son propre sein, la justice n'est pas toujours respectée à l'égard de ceux et celles qui sont à son service. Elle est consciente qu'elle a un examen de conscience à faire sur ses pratiques et son style de vie. En outre, l'Eglise n'ignore pas ses limites en ce qui concerne la prise en main de sa situation financière par ses propres fidèles. Un effort continué d'autofinancement est nécessaire si l'Eglise ne veut pas demeurer éternellement mendicante. C'est pourquoi nous ne cessons d'inviter chaque fidèle catholique à faire sien cet examen de conscience. Enfin, comme Pasteurs de cette Eglise nous reconnaissons n'avoir pas suffisamment fait ce que nous pouvions pour former les laïcs dans la cité, au sens chrétien de la politique et de l'économie, ce qui a conduit à croire que la foi n'a rien à faire avec la politique.
29. A l'occasion du jubilé d'or de l'Indépendance de notre pays, les évêques catholiques de la RDC se sont récemment adressés aux acteurs politiques en les invitant à prendre leurs responsabilités politiques en chrétiens catholiques. Acteurs politiques catholiques, hommes et femmes, ils ont la lourde responsabilité d'être, de par leur baptême et leur confirmation, les « *ambassadeurs du Christ* » (2 Co 5, 20) dans les milieux politiques. Car, comme le dit le deuxième synode pour l'Afrique, ils *sont l'Eglise de Dieu dans les lieux publics de notre société. Grâce à eux, la vie et le témoignage de l'Eglise sont rendus plus visibles au monde.* (cf. n. 22). Oui, ont affirmé les évêques catholiques de la RDC, **la politique reste le haut lieu de la pratique de la charité.** C'est elle qui englobe les autres activités, les conditionne et fait passer dans les faits les différentes conceptions de la vie, même celles qui heurtent notre conscience.
30. Les évêques de la RDC encouragent toute action et tout engagement politique efficace pour l'avenir de la Nation. **S'engager en politique, c'est s'engager à**

servir (Cf. Mt 20, 26-28). Dans ce sens, la politique ne peut en aucun cas être rabaisée à la course aux honneurs et à l'argent. Sinon elle devient une trahison permanente de l'excellence, du service et de la promotion du bien commun qui empêche de chercher les privilèges, le secours abusif et de s'abandonner aux délices de l'Etat-Providence.

31. Oui, il convient bien de le souligner avec les évêques de la RDC : l'engagement citoyen pour le bien commun est un devoir chrétien. Notre idéal à nous chrétiens, c'est le Christ. Il nous rappelle à tout moment que la meilleure façon d'aimer c'est servir. Si nous gardons les yeux fixés sur le Seigneur Jésus nous réussirons absolument à passer de la politique des dons à la politique du don de soi ; de la politique au service de ses intérêts à la politique au service de la Nation, celle qui, dans la gestion de la chose publique, se soucie d'abord et avant tout, en tout et pour tout, du bien commun. Ainsi nous ferons de notre pays un espace où règne la paix, la justice et l'amour.
32. C'est pourquoi, je voudrais réitérer ce que j'avais déjà dit à Muanda Cité lors des ordinations diaconales et presbytérales en juin dernier et que j'ai répété tout récemment dimanche dernier dans mon homélie à la paroisse de Bon Pasteur, Boma km8 : voter est un devoir de chrétien ; nous avons besoin de nombreux bons politiciens qui peuvent nous défendre et promouvoir le bien commun ; si nous ne nous enrôlons pas, non seulement nous n'aurons pas l'occasion de voter mais nous perdrons aussi la possibilité d'avoir beaucoup de représentants. Les ancêtres ont dit : *Ku ziami kutuama waku.*
33. Chers frères et sœurs, devant l'engagement combien immense de l'Eglise catholique dans la construction de ce pays, je formule cette demande aux Autorités compétentes : c'est de daigner accorder à cette Eglise les moyens nécessaires tant juridiques que matériels pour faire davantage son travail en vue du bien du pays. Et qu'à ces moyens soient assortis des avantages

juridiques et matériels correspondant aux efforts investis et aux services rendus à la communauté nationale tout entière.

34. Pour terminer, chers frères et sœurs qui m'avez suivi soit directement soit en différé, merci pour votre patience et votre attention bienveillante à mon égard.

Boma, 28 juillet 2010
MBUKA Cyprien, cism
Évêque de Boma